

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19796**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Droit Public Spécialité « Compétences juridiques des collaborateurs politiques » Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2	Université Lumière - Lyon 2, Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « **Compétences juridiques des collaborateurs politiques** » certifie des étudiants et des professionnels dans les domaines de la gouvernance des collectivités territoriales, juridique et des politiques publiques, et dans le cadre des activités suivantes :

- L'assistance et le suivi juridique des dossiers portés par les élus
- Les relations avec les élus et leurs partenaires
- La mise en oeuvre d'une politique publique
- La maîtrise de la communication politique

Compétences professionnelles:

- Maîtriser les grands principes juridiques de la gouvernance des collectivités territoriales
- Maîtriser les grands principes de la communication politique
- Construire et promouvoir une analyse politique sur un dossier local
- Participer au montage d'une stratégie locale
- Assurer le lien entre les services administratifs et techniques et les élus
- Maîtriser les techniques de management
- Développer des partenariats avec les différents acteurs des collectivités territoriales
- Maîtriser les techniques de démocratie participative

Capacités transversales au diplôme de Master :

- **Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse**
- **Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique**
- **Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale**
- **Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Collaboration avec les parlementaires : Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen
- Administration locale
- Cabinet d'une collectivité territoriale ou d'une inter-communalité
- Associations d'élus locaux
- Organismes de mise en oeuvre de politiques publiques

Type d'emplois accessibles:

- Assistant parlementaire
- Chargé de mission politique
- Chargé de mission technique
- Directeur de cabinet d'exécutifs locaux
- Chef de cabinet

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE3 - A Institutions et vie politiques

- Responsabilité des élus locaux
- Action publique (Procédures parlementaires)
- Fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels
- Relations et partenariats institutionnels

UE 3 - B Compétences et fonctionnement des collectivités territoriales

- Conseils et contentieux électoraux
- Les collectivités territoriales et leurs partenaires
- Modes de scrutin et analyse électorale
- Construction et analyse du budget d'une collectivité territoriale
- Participation des citoyens à la décision publique

UE 3-C Management et communication

- Gestion des ressources humaines
- Gestion d'équipe et gestion du protocole
- Communication institutionnelle et politique
- Gestion de crise
- Anglais

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 4-A Stage professionnel

Rapport de stage et mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique composée d'enseignants chercheurs et de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de la VAE est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord au niveau européen ou international

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril 2002 publié relatif au diplôme national de master
- Arrêté modificatif du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2 à délivrer les diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre d'inscrits en 2014-15 : 21

www.univ-lyon2.fr

<http://www.univ-lyon2.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lyon2.fr

Université Lumière Lyon 2

Lieu(x) de certification :

Université Lumière - Lyon 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) []

Université Lumière Lyon 2

86 Rue Pasteur

69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Berges de Rhône

Faculté de Droit et Science Politique

4 bis rue de l'Université

69365 Lyon Cedex 07

Historique de la certification :